

Cailloux-sur-Fontaines évolue mais a toujours à cœur de préserver son cadre de vie. Pour exemple, la salle des fêtes, dont le projet vient d'être retenu, témoigne d'une volonté : trouver un juste équilibre entre environnement et modernité. Découvrez, sur plans, ce futur lieu de vie, adapté aux habitants et au cadre naturel qui l'entoure.



# Le Cailloutain

journal municipal de Cailloux-sur-Fontaines  
trimestriel - avril 2006

**1<sup>er</sup>**  **Soirée contes**  
Une soirée de contes sur l'amour au féminin pour adultes et adolescents, par Anne Kovalsky. A 20 h 30, à la salle des fêtes.  
Renseignements : la bibliothèque au 04 78 22 55 11.

**8**  **Eliminatoire Val-de-Saône**  
Avant le championnat de France de boules lyonnaise, les qualifications. Au stade des Prolières, toute la journée. Rens. : Michel Gippet au 04 78 22 64 31.

**8**  **A la mémoire de...**  
En souvenir des combattants de 39-45, une commémoration est prévue à 11 heures, devant le monument aux morts. Un vin d'honneur suivra la cérémonie.

**12**  **Coupe Chatanay**  
Compétition de boules lyonnaise, pour les sociétaires et amis de la Boule joyeuse. A 18 heures, au stade des Prolières. Renseignements : Michel Gippet au 04 78 22 64 31.

**13-14**  **Défilé et banquet**  
Les classes en 6 sont à l'honneur : le samedi, défilé sur des chars avec en soirée, dégustation de mûchon à la salle des fêtes. Le dimanche, messe, vague, vin d'honneur et banquet.  
Renseignements : Nathalie Brévini au 04 78 22 27 92.

**4**  **Audition**  
Les élèves de la Société musicale présentent leur travail suivi du concert des professeurs. A 20 heures, à la salle des fêtes.  
Renseignements : Béatrice Servant au 04 72 42 28 43.

**16**  **Bal et course aux œufs**  
Dégustation de bière, à la salle des fêtes, course aux œufs en famille et le soir Bal populaire ! Le tout, par le Club des jeunes. Rens. : Thomas Compagnon au 06 88 06 74 01.

**19**  **Le concert de l'année**  
La Société musicale donne son concert annuel : chorale, orchestre et harmonie. A la salle des fêtes, à 20 h 30. Entrée libre.  
Renseignements : Béatrice Servant au 04 72 42 28 43.

**21**  **Fête de la musique**  
C'est en plein air, dans la cour de l'école, que la Société musicale animera la fête de la musique. En projet : l'intervention d'un groupe de rock. A 20 h 30  
Renseignements : Béatrice Servant au 04 72 42 28 43.

**25**  **Tournoi interne**  
Le tournoi interne du Tennis club promet de beaux échanges ! Au complexe sportif des Prolières, à partir de 10 heures. Renseignements : Denis Loisy au 06 10 75 56 98.

**5**  **Collecte de sang**  
Participez à la collecte organisée par l'Amicale des donneurs de sang, de 16 h 30 à 19 h 15, à la salle des fêtes.  
Renseignements : Gisèle Oderut au 04 78 22 03 24.

**10-11**  **Théâtre**  
Huit femmes. C'est la pièce jouée à la salle des fêtes, en soirée, et proposée par le club Loisirs et détente.  
Renseignements : Bruno Meyrel au 04 78 22 79 60.

**17**  **Un gala brésilien**  
Le Club danse présente le travail accompli dans l'année. Sur le thème du Brésil, les bénéfices seront reversés à l'association Rayons du cœur.  
A 20 h 30, à la salle des fêtes.  
Réservations : Emilie Larue au 04 78 22 18 18.

**24**  **Vive les vacances !**  
Spectacle, stands, buvettes, animations, l'école fête la fin de l'année, grâce à l'Apec.  
Renseignements : Romane Ben Hadid au 04 72 42 09 20.

**29**  **Vente de fleurs**  
Le club Loisirs et détente sillonne le village et propose des plantes, fleurs et boutures à la vente. Rens. : Bruno Meyrel au 04 78 22 79 60.

**4**  **Tournoi de foot**  
Le Football-club du Franc-Lyonnais organise un tournoi senior et vétérans, de 10 à 19 heures, au stade de Cailloux.  
Renseignements : Jean-Michel Brévini au 06 18 11 38 99.

Avril

Mai

Juin

... d'avril à juin 2006 à Cailloux ...

## Salle des fêtes : épurée, lumineuse, pratique

Les élus ont tranché, le projet d'architecture a été sélectionné. Sur plans, présentation de la future salle des fêtes, imaginée pour s'intégrer harmonieusement au cadre naturel tout en proposant des espaces de vie agréables.

### Des locaux fonctionnels

De plain-pied, la salle est organisée selon deux axes en croix : une grande allée de 100 m<sup>2</sup> traverse le bâtiment et sert de hall d'accueil avec un bar. De part et d'autre, la salle des fêtes, de 350 m<sup>2</sup>, avec un sas d'entrée, et les quatre salles annexes, de 100 m<sup>2</sup> chacune. Régie, locaux techniques et de rangement, espace traiteur, loges, sanitaires complètent l'espace. Une distribution structurée et accessible, qui offre des facilités d'entretien et de maintenance. A l'extérieur, un parking, un parvis et des espaces verts ajoutent à la fonctionnalité du site.

### Une intégration au cadre

Le site, vers le terrain de boules, offre un environnement calme et naturel. La salle a été conçue de manière à s'y intégrer. De forme allongée, sans étage, le bâtiment est au centre de la parcelle, orienté de manière à ce que trois de ses façades soient tournées vers la nature. Dans un véritable écrin de verdure, la salle présente un toit végétalisé. Un soubassement en bois sombre couvre ses façades.

### Quand la lumière est naturelle

Colonne vertébrale de la salle, une arête vitrée perpendiculaire à l'accueil éclaire par le toit l'ensemble des espaces. Ces puits de lumière jouent avec les baies vitrées, apportant des ambiances particulières, plus complexes. Dans les salles annexes, cet éclairage naturel par le plafond offre des possibilités, notamment pour installer les miroirs de la salle de danse.

### Un bâtiment Haute qualité environnementale

Dans une démarche de développement durable, le projet répond à des normes environnementales. L'isolation thermique est assurée par l'extérieur. La lumière naturelle est omniprésente et limite le recours à l'éclairage artificiel. Dans un environnement très calme, l'isolation phonique a également son importance : double vitrage, toiture végétalisée, présence du bois en façade et dans le châssis absorbent les sons. L'intégration au cadre, par l'utilisation de matériaux naturels, entre également dans cette démarche.



**Nicolas Guillot, architecte :** "le site de la salle des fêtes est situé à la sortie du village, dans un vallon peu construit, à l'ambiance champêtre. L'ambiance sereine qui s'en dégage a constitué un de nos axes de travail. Nous avons cherché une architecture épurée, calme, qui s'intègre par la végétalisation du toit à l'environnement naturel qui l'entoure. L'apparente simplicité de ses abords extérieurs est un parti pris : de plain-pied, de forme allongée, le bâtiment ne "cassera" pas les lignes qui l'entourent."

### Jean-Paul Guyonnet, adjoint chargé des Travaux :

"nous avons retenu ce projet pour sa fonctionnalité intérieure et sur des critères d'intégration à l'environnement extérieur. La distribution des salles annexes, l'orientation du bâtiment, la lumière naturelle... nous avons été séduits par cette proposition à laquelle peu de modifications ont été apportées. Financièrement, même si la proposition était plus élevée que prévu, elle restait la plus intéressante par rapport aux autres."



## petites infos d'actu

### CONDITIONS DE LOGEMENT : L'INSEE ENQUÊTE

Jusqu'au 23 décembre 2006, l'Insee enquête sur l'habitat. Dans la commune, quelques ménages seront sollicités et recevront une lettre personnalisée. L'enquêteur sera muni d'une carte officielle.

### CAF : DÉCLAREZ VOS RESSOURCES EN UN CLIC !

Les allocataires peuvent saisir leur déclaration de ressources en ligne sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr), en se munissant de leur numéro d'allocataire et de leur code confidentiel. Cette année, n'attendez pas d'avoir reçu votre déclaration d'impôts en mai pour réaliser cette démarche ! Informations au 0 820 25 25 25.

### IMPÔTS : À VÉRIFIER EN MAI

Les modalités de déclaration de l'impôt sur le revenu changent cette année. Vous recevrez votre déclaration préremplie en mai. A vous de la vérifier et de la compléter si besoin. Elle est également disponible sur Internet : [www.impots-gouv.fr](http://www.impots-gouv.fr)



### APPEL AUX CLASSARDS

Les classes en 7 sont réparties ! Une première réunion a eu lieu le 31 mars. Si vous n'avez pas eu d'invitation, faites-le savoir autour de vous et n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des autres classards.

### LYCÉE : LES INSCRIPTIONS, C'EST MAINTENANT !

En septembre 2006, le lycée de Neuville-sur-Saône ouvrira ses portes aux secondes. Les élèves de troisième domiciliés à Cailloux-sur-Fontaines font partie du secteur du lycée. Leur collège leur communiquera un dossier d'orientation de fin de troisième qui sera adressé à l'Inspection académique. Renseignements : 04 72 08 70 00.



### UN ÉTÉ EN MONTAGNE

La mairie dispose pour partie de deux appartements, à Réberty-les-Menuires, en Savoie. Ils sont proposés aux familles de la commune qui souhaitent passer des vacances en montagne. Libres du 1<sup>er</sup> au 8 juillet et du 8 au 15 juillet, ils peuvent accueillir cinq personnes, pour 154 euros la semaine. Cette année, la mairie a demandé un échange avec Megève, Méribel ou Serre-Chevalier : à la date de publication du Cailloutain, ces échanges ne sont pas encore confirmés. Cependant, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie pour tout renseignement au 04 78 22 01 08 (Mme Gauthier).

### RECTIFICATION

Dans le guide des associations paru en janvier, deux entreprises ont été omises.



• **Thomas Lahay**  
Plâtrerie, peinture, finitions, pose de parquets  
170, montée de la Vigourette  
Tél. 06 25 01 75 02  
Fax 04 78 22 42 49

• **Saône décor**  
Plâtrerie, peinture, décoration  
Carlos Créolo  
934, chemin de Four  
Tél. : 04 78 22 49 46  
ou 06 86 16 18 57  
E-mail : [saonedecor@aol.com](mailto:saonedecor@aol.com)

### NOUVEL ÉTABLISSEMENT

**BS débarras multi-services**  
Bernard Soleillet et Jérôme Piccarreta  
Débarras et entretien paysager  
Tél. 04 78 22 57 34,  
06 63 42 19 19 (Bernard Soleillet)  
ou 06 72 07 97 18  
(Jérôme Piccarreta)





le bonheur est dans...

## L'esprit d'entreprise !

De nouvelles entreprises voient le jour dans la commune.

Présentation de ces créateurs qui montent leur activité et se lancent dans l'aventure.

### Mûrir son projet

Avant de se lancer, Carlos Créolo a longuement réfléchi son projet. Alors salarié dans une entreprise de plâtrerie-peinture, il se donne deux ans pour voler de ses propres ailes. Le temps de se renseigner auprès de la chambre des métiers, de gérer l'administratif... bref, de tout planifier.

En 2004, ce Cailloutain lance son activité de plâtrerie-peinture-décoration et travaille seul. Il démarche les professionnels comme les régies ou les cabinets d'architectes, passe des annonces publicitaires dans

les pages jaunes. Et ça marche ! Aujourd'hui, Carlos Créolo emploie des intérimaires pour l'aider dans les périodes chargées. D'ici un an, il envisage de salarier une personne, puis deux si son activité continue à se développer. "Il ne faut pas négliger la

*part administrative qui prend beaucoup de temps", explique-t-il. S'il fallait donner un conseil à ceux qui souhaitent monter leur entreprise ?*

*"Surtout, bien penser son projet et définir clairement son créneau : c'est en se spécialisant que l'on gagne en attractivité", termine Carlos Créolo.*

**Surtout, bien penser son projet et définir clairement son créneau**

### Associer ses compétences

Bernard Soleillet, ancienement chef d'équipe dans une société d'environnement, croise il y a six mois la route de Jérôme Piccarreta qui, CAP de paysagiste en poche, recherche un emploi. De cette rencontre naît un projet de création d'entreprise où les compétences de l'un complètent celles de l'autre. BS Débarras multi-services voit le jour début 2006 et propose de débarrasser les caves et greniers des particuliers mais également les commerces et usines.

**Les compétences de l'un complètent celles de l'autre.**

Les encombrants sont acheminés vers des déchetteries et des centres de tri agréés. Elle loue également des bennes. Parallèlement, l'entreprise propose des services paysagistes : réalisation et entretien des plantations, élagage, taille des haies... Les deux créateurs habitent la commune : "nous sommes à proximité de Lyon et de l'autoroute, l'entreprise est située à domicile... que demander de mieux ?" explique Bernard Soleillet. Et s'ils doivent embaucher, ils donneront si possible "la priorité aux chômeurs".



Carlos Créolo débute l'activité de Saône Décor en 2004



Bernard Soleillet et Jérôme Piccarreta créent leur entreprise en 2006



Aujourd'hui, les volailles sont confinées dans des locaux "en dur".

### Comment s'informer ?

Pour vous tenir au courant de l'évolution de la situation, vous pouvez contacter la mairie au 04 78 22 01 08. Les panneaux d'affichage municipaux sont régulièrement actualisés. Quant au site internet, il diffuse des informations et propose un forum sur lequel les élus répondent à vos questions. [www.mairie-cailloux-sur-fontaines.fr](http://www.mairie-cailloux-sur-fontaines.fr)

### Si vous trouvez un oiseau mort...

En hiver, il n'est pas rare de trouver des oiseaux morts : la nature fait son œuvre. Sont considérés comme suspects les cas où cinq oiseaux de la même espèce sont retrouvés morts sur un périmètre restreint – 500 mètres – et dans la même semaine. Dans tous les cas, si l'oiseau est sur la voie publique, ne le touchez pas. Contactez la mairie aux heures d'ouverture. Sinon, appelez la gendarmerie. Si l'animal se trouve chez un particulier, il faut dans ce cas s'adresser à un vétérinaire.



## la mairie à votre service

### Grippe aviaire : entre bon sens et précaution

Si la commune est classée en zone de surveillance, c'est essentiellement en raison de sa proximité avec l'Ain. Depuis février, des mesures de précaution ont été mises en place par la préfecture et relayées par la mairie qui tient les habitants informés de l'évolution de la situation. Les cailloutains se sont prêtés de bonne grâce aux contraintes de recensement et de confinement de leurs animaux.

Les mesures sanitaires ont été mises en place progressivement. Retour sur les grandes étapes.

#### ↳ La phase interpandémique

Au 10 février, les propriétaires d'élevages professionnels ou privés sont tenus de recenser leurs animaux auprès de la mairie. Ils ont obligation d'enfermer les volailles au moyen de grillages et de filets. La mairie diffuse une information

auprès des propriétaires. Cette mesure concerne alors 70 communes.

#### ↳ Le passage en zone tampon

Au 24 février, cinq communes du Rhône sont concernées, dont Cailloux-sur-Fontaines, pour sa proximité avec le département de l'Ain. Les volailles doivent être confinées dans un bâtiment en dur avec, à l'entrée, un pédiluve. La mairie informe tous les habitants,

par courrier ou au porte à porte, de l'avancée de la situation. Les habitants ont pour consigne de signaler les oiseaux morts sur la voie publique et de ne pas les toucher. 154 communes sont concernées.

#### ↳ Le passage en zone de surveillance

Jusqu'au 31 mars, de nouvelles mesures s'appliquent. Les chats doivent être confinés et les chiens, tenus en laisse sur la voie publique.

### Raymond Kindlé, adjoint chargé de la Sécurité

"Les habitants font preuve de bon sens et de prudence. Ils respectent les mesures préventives et gardent une certaine mesure. Depuis le début de cette crise, la mairie a reçu une quinzaine d'appels téléphoniques et des messages sur le forum du site : demande d'information et repérage d'oiseaux morts. Les élus sont à l'écoute des Cailloutains et se sont mobilisés pour les informer. Nous avons recensé une quarantaine de petits élevages privés dans la commune : là aussi, les habitants sont venus spontanément faire état du nombre de volailles dont ils disposent. Aujourd'hui, la situation peut encore évoluer. Nous continuons à appliquer les directives de la préfecture, sans nous départir de notre bon jugement."

## les quatre saisons



### QUAND L'AGRICULTURE EST RAISONNÉE

**L'exploitation du Gaec de la Grive repose sur la pratique d'une agriculture raisonnée, juste équilibre entre culture intensive et biologique.**

Répondre aux besoins réels des cultures. Tel est le principe de l'agriculture raisonnée que le Gaec de la Grive pratique depuis plusieurs années. Toute intervention est mesurée : analyse du taux d'azote dans le sol, plans de fumure, carottage pour déterminer l'irrigation... chaque culture dispose d'une expertise. C'est donc au cas par cas qu'engrais, pesticides et irrigation sont définis. Cette méthode, peu connue, permet une production en quantité — ce qui n'est pas le cas des produits biologiques — tout en préservant les terres et en évitant les nuisances des cultures intensives. Parce que moins chargés en nitrates, les produits sont plus résistants, plus rustiques. En effet, les terrains ne sont jamais laissés à nu : un "couvert" est systématiquement planté pour éviter le ruissellement et la pollution des nappes phréatiques par les infiltrations de nitrates.

Le Gaec s'est engagé dans cette voie par conviction : "financièrement, l'investissement est peu rentable car le matériel, les mesures, les audits représentent un coût. Cependant, la grande distribution est de plus en plus sensible à cette démarche", explique Pascal Bourguignon. Aujourd'hui, l'exploitation est labellisée. Ses produits bénéficient d'une traçabilité, comme le sont les viandes : jour de plantation, quantité de désherbant, taux d'irrigation, date de récolte, chaque produit a son historique informatisé. Et pour pousser plus loin la démarche de développement durable, l'exploitation réalise son propre compost à partir de ses déchets.

de la population. Un service public doit être efficace, assurer l'égalité du traitement de tous les citoyens, et surtout être au service du public. La Poste en est consciente, mais estime devoir revoir son organisation sur l'ensemble des bureaux situés sur le même territoire d'activité : Fontaines-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin et Cailloux. Elle souhaite améliorer le service client certes, mais à un coût économiquement acceptable et envisage de transformer les bureaux de poste en relais-poste. Encore faut-il pouvoir créer ces points-relais. Si d'ici la fin de l'année, le taux de fréquentation du bureau de

Poste de Cailloux ne s'accroît pas, la Direction de la Poste envisagera alors certainement un aménagement des plages d'ouverture au public.

### Grippe aviaire : la raison d'abord

Nous nous trouvons dans la zone de surveillance comme 153 autres communes du Rhône et de l'Ain. S'il convient d'être prudent, nous devons néanmoins rester sereins. Les mesures de précaution et d'information sont légitimes, l'agitation médiatique en revanche ne l'est pas. Aussi j'ai refusé de recevoir la télévision et de participer à un débat télévisé où l'enjeu n'était pas d'informer mais de jouer sur les peurs.

## l'esprit village

### Des journalistes... en herbe !

Les élèves de CE2-CM1 ont rédigé une série d'articles sur les volcans, aboutissement d'un travail de sciences. En janvier, grâce à un carnet de route quotidien, ils ont suivi les participants à l'expédition Ojos, dans la cordillère des Andes, au Chili. Le père d'un élève en faisait partie : une belle occasion d'aborder le thème des volcans, au programme

de l'année scolaire. Les enfants se sont documentés, ont étudié le phénomène en classe et ont même construit leur propre volcan, en pâte à sel. Ils ont provoqué une petite réaction chimique pour simuler une éruption. L'aboutissement de cet enseignement : l'écriture d'une recette de volcan par les CE2 et d'un article imaginé par les CM1.

*Les enfants construisent leur volcan selon une recette écrite par les CE2 eux-mêmes. Comment réaliser une montagne en pâte à sel, une préparation pour l'éruption... une manière d'apprendre les proportions en s'amusant.*



*Extrait d'un texte rédigé par les élèves de CM1*

### Les cinq plus petits volcans

*A l'école de Cailloux, la classe de CE2-CM1 a vu des éruptions volcaniques. Nous les avons vus rapides, extraordinaires et magnifiques. Nous les avons nommés : volcan noir, volcan blanc, volcan vert, volcan jaune et volcan rose. Les volcans ont été repérés le vendredi 27 janvier le jour où ils se sont réveillés. Ils n'ont pas explosé mais la lave coulait plus ou moins vite, il y en a eu un très moussieux. Ils se sont réveillés l'un après l'autre. Étonnant : des volcans peuvent avoir de la lave rose.*



### → Urgent : poste à pourvoir !

La commune de Cailloux recherche un(e) employé(e) pour l'entretien des locaux communaux, 23 heures par semaine, à partir du 4 avril 2006. Ce poste est à pourvoir immédiatement. Adressez-vous en mairie au 04 78 22 01 08 pour prendre rendez-vous.



### La Poste : l'enjeu est collectif

Depuis plus d'un an, la Poste nous a informés du résultat d'une étude faisant ressortir que l'activité du guichet du bureau de Poste de Cailloux était inférieur à deux heures par jour et que dans le même temps une baisse de la collecte financière du bureau s'affirmait, malgré l'augmentation

### Salle des fêtes : innovation, économie, intégration

Elle est l'événement du mandat et nous veillerons à vous informer régulièrement de son avancée. L'agence d'architecture Nicolas Guillot a été retenue sur un projet innovant, qui correspond à la vie de notre village et s'intègre à son cadre naturel. Grâce à des baies vitrées ouvrantes, la future salle des fêtes sera tournée vers l'extérieur. Par ses bandes vitrées en toiture, elle profitera de l'éclairage naturel, ce qui contribuera aux économies d'énergie. Le reste du toit sera végétalisé et facilitera son intégration dans le paysage de nature. L'équipe retenue est également très à l'écoute des élus.

### Ecole : projections d'effectifs mitigées

Il se confirme qu'une classe maternelle sera supprimée à la rentrée puisque l'académie du Rhône ne compte pas les enfants de deux à trois ans. Même inscrits, ils n'apparaissent pas dans les projections d'effectifs. Pourrions-nous obtenir une classe supplémentaire en primaire ? Je l'espère. Aujourd'hui, le nombre d'élèves potentiels existe. Mais seront-ils tous présents le jour de la rentrée scolaire ? C'est ce qui fera la différence.

### Le forum du site de la ville fonctionne bien

Notre site retient l'attention des Cailloutains avec un nombre croissant de questions posées. N'hésitez pas à dialoguer

avec les élus qui sont à votre service. A l'avenir, nous présenterons davantage de photos sur les manifestations organisées par la mairie ou par les associations. C'est un formidable outil d'échange avec la municipalité et de participation pour les habitants.

### Pas d'augmentation des impôts locaux

Malgré des projets lourds, les impôts seront maintenus au même taux que l'an dernier. C'est une volonté de l'équipe qui nécessitera un emprunt à long terme. Nous souhaitons effectivement donner un peu de souplesse à notre budget afin de mener notre projet municipal, apporter des services... tout en préservant les familles.

## POINT DE VUE ET ENGAGEMENT